

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE TARENTEISE**

Réunion du 25 juin 2024

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-quatre, à vingt heures et trente-cinq minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Mireille TARDY.  
Date de convocation du Conseil : le vingt juin deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice : 9

**Présents** : Mesdames Mireille TARDY, Danielle RANGER, Bernadette TRANCHAND, Messieurs Mickael BLACHON, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Christophe PONCET.

**Absents** : Danielle RANGER, pouvoir à Serge THIVILLON. Frédéric DELOLME.

**Secrétaire de séance** : Bruno JOURDAT

**Délibération n°2 : (2024-024)**

**Objet : Convention Centre Musical :**

Considérant la proposition de renouvellement de la convention avec le Centre Musical du Haut Pilat pour l'année scolaire 2024/2025.

Pour l'année 2024/2025, le montant de la prestation à raison d'une heure hebdomadaire est de 1644 euros, sans changement par rapport à l'année précédente.

Il est demandé au conseil de délibérer sur la reconduction de la convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

**APPROUVE la reconduction de la convention avec le centre musical du Haut Pilat.**

Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour copie certifiée conforme  
À Tarentaise, le 25/06/2024

*Acte rendu exécutoire  
par transmission en Préfecture le 2 juillet /2024  
et affichage en mairie le même jour*

Mireille TARDY,  
Maire de Tarentaise



Bruno JOURDAT,  
Secrétaire de séance

